

22/12/2017

Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18006355

95 €

Tribunal de Commerce

26 DEC. 2017

Brabant Wallon

Société -
modification des
statuts

Greffe

N° d'entreprise : 0417396047

Dénomination(en entier) : **Garage Charles Cornelis et fils**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue du Centenaire 6, 1320 Beauvechain****Objet de l'acte : Réduction de capital**

D'un acte reçu ce 22 décembre 2017 par le notaire Grégoire Michaux, à Beauvechain, il résulte que l'assemblée générale de la société a décidé de :

- Réduire le capital de neuf cent mille euros (900.000,-) pour le ramener de neuf cent vingt-cinq mille euros (925.000 €) à vingt-cinq mille euros par voie de remboursement à chacune des mille (1000) parts sociales sans mention de valeur nominale existante, d'une somme de neuf cents euros (900,-).
- De libeller l'article 5 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000 €) et représenté par mille (1000) parts sociales sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/millième (1/1000ème) du capital social ».

Pour extrait analytique conforme

Grégoire Michaux

Notaire

Déposé en même temps : statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2018 - Annexes du Moniteur belge